

## AVIS PUBLIC

### Demandes de dérogations mineures

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qu'une séance ordinaire de la municipalité sera tenue en la salle des loisirs de Saint-Jude le 7 juillet 2026 dès 20h00 au 922, rue du Centre à Saint-Jude.

Lors de cette séance, le Conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivante :

Désignation de  
l'immeuble :           lot 3 977 779

- La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin d'autoriser un projet de construction d'un bâtiment accessoire dont la hauteur est de 7.5 mètres.

Désignation de  
l'immeuble :           lot 2 709 186

- Une demande de PIIA afin de présenter un projet d'agrandissement du bâtiment principal afin d'y ajouter une serre.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Jude, ce 15 juin 2026



---

Myriam Fournier,  
Directrice générale  
et greffière-trésorière